

Conditions pour les lettres et les cartes qui doivent être transportées par le vol spécial de La Caquerelle à Lausanne.

- Toutes les lettres et cartes doivent être affranchies au tarif postal en vigueur, au minimum, en courrier A.
- **Les tarifs express, recommandés et imprimés ne sont pas acceptés.**
- Toutes les pièces à transporter doivent contenir au moins une des cinq vignettes spéciales.
- Les lettres ou cartes sans vignette seront envoyées par courrier normal.
- Les lettres ou cartes doivent être déposées le 31.8.2024 dans la boîte aux lettres prévue à cet effet près de l'hôtel La Caquerelle.
- Pour les personnes qui ne peuvent pas participer à l'événement, les lettres ou cartes doivent être envoyées **au plus tard le 2 août 2014** à l'adresse suivante :

**Secrétariat CPDE
Rue du Pont-Neuf 4
2800 Delémont**

- Si vous êtes membre d'une association, nous vous recommandons d'effectuer une commande groupée au sein de l'association. Vous économiserez ainsi des frais postaux et serez servi plus rapidement grâce à une administration simplifiée.
- Un catalogue sur la Sentinelle des Rangiers sera publié par J. L. Meusy, l'auteur du catalogue, décrivant l'histoire, les vignettes, les timbres et les timbres de soldats correspondants. Plus d'informations suivront.
- Cette manifestation intéressante est l'occasion pour une sortie avec vos membres sur un site historique avec, en plus, un bel événement philatélique. Réservez dès aujourd'hui la date de **samedi 31 août 2024**
- Vous trouverez plus d'informations sur le site : www.cpde.ch

Le comité d'organisation se réjouit d'ores et déjà de vous accueillir à La Caquerelle.

